


3.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Introduction à l'apport des sciences humaines et de la philosophie aux enjeux de la discipline de l'architecture</p> <p>L'enseignement passera en revue, de manière organisée, les grandes dimensions constitutives de l'humain (l'outil, le langage, le rapport à la mort, la sexualité, l'image, la mémoire) et y situera les fonctions de l'habitat, de l'architecture, ainsi que, plus largement, le rapport aux lieux du territoire.</p> <p>Les invariants et les variables culturels seront questionnés : peuples nomades, peuples sédentaires, peuples ruraux, peuples urbains. Quelles différences ? Quels structures et faits communs ?</p> <p>La distinction entre pensée mythologique et pensée philosophique sera explicitée.</p> <p>L'effet des concepts fondateurs de la philosophie sur la pensée occidentale sera étudié, avec une mise en exergue particulière sur leur intégration dans la théorie et la pratique de l'architecture.</p> <p>La position du moment culturel présent sera questionnée, au sein du dispositif structurel et historique de l'homme, à partir des regards conjugués de l'anthropologie et de la philosophie.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>A l'issue de cet enseignement, les étudiant-e-s seront en mesure :</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'expliquer l'apport des sciences humaines et de la philosophie à la discipline de l'architecture • d'énoncer et expliquer des concepts propres à l'anthropologie et à la philosophie • d'expliquer les dimensions constitutives de l'humain et en comprendre les conséquences quant à la fonction de l'architecture.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation consiste en une dissertation en session d'examen
Méthodes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Exposés <i>ex cathedra</i> • interactions et débats lors des cours
Contenu	<p>Le cours est divisé en deux parties. Dans la première partie, l'architecture, en tant que production de l'habitat, sera abordée d'un point de vue anthropologique. Envisageant l'architecture comme une des compétences de l'être humain, il s'agira de montrer les relations que celle-ci entretient avec d'autres compétences anthropiques, telles que le langage, l'art, la société ou le droit et d'en décrire les dimensions propres : construction et habitation, formes et usages de l'habitat, variations et articulations. Ces notions seront illustrées par un panorama des produits de l'architecture allant de la préhistoire à nos jours, de l'extrême orient à l'Amérique du Sud.</p> <p>Dans la seconde partie, l'architecture sera envisagée d'un point de vue philosophique. Envisageant l'architecture comme l'objet d'options et de décision, il s'agira de décrire le processus au travers duquel se posent les choix préférentiels ou légitimes qui constituent un projet d'architecture. Ce processus sera illustré par des projets censés respecter les impératifs du développement durable.</p>
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte	ARCH1BA	3		
Mineure en culture et création	MINCUCREA	3		